



Présenté par
Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale
Incubateur de musique francophone de Québec

Version mai 2010



MISSION.....	3
PRÉAMBULE	4
PARTENAIRES DU PROJET	4
PRINCIPES DIRECTEURS.....	4
QUI EST VISÉ PAR LE PROJET?	4
UN BESOIN À QUÉBEC	5
PÉDAGOGIE... ARTISTIQUE!	5
STATUT DE MEMBRE	6
ACTIVITÉS	7
DÈS L'OUVERTURE DE L'AMPLI, LE VOLET PERFECTIONNEMENT ARTISTIQUE	7
EN 2010, LE VOLET PERFECTIONNEMENT EN GESTION	7
DÈS L'OUVERTURE DE L'AMPLI, LE VOLET PRO.....	8
LE VOLET INTERNATIONAL,.....	8
INFRASTRUCTURE	9
ACCUEIL.....	9
CAFÉ AMPLIFIÉ	9
SALLE INFORMATIQUE	9
LOCAUX DE FORMATION	9
STUDIO D'ENREGISTREMENT.....	9
LOCAUX DE RÉPÉTITIONS.....	9
SALLES DE SPECTACLE PARTENAIRES	10
SITE WEB.....	10
BUREAUX DE L'ÉQUIPE.....	10
ÉQUIPE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	10
RETOMBÉES DU PROJET	11
CONCLUSION.....	11

Mission

L'Amplificateur a comme mission de permettre à des jeunes musiciens et chanteurs de perfectionner tous les aspects de leur pratique artistique sous la direction d'artistes professionnels et d'intervenants du secteur culturel, en complémentarité avec les initiatives déjà existantes dans le milieu.

Préambule

Partenaires du projet

L'Ampli de Québec est un projet réalisé par le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale (CJECN) en collaboration avec l'Incubateur de musique francophone (IMF). Sont aussi partenaires du projet : la Ville de Québec, le Centre local de développement de Québec, le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, LOJIQ, la Commission scolaire de la Capitale, la Commission scolaire des Découvreurs, Emploi-Québec, le Centre local d'Emploi de Charlesbourg, le Centre local d'Emploi des Quartiers-Historiques, le Centre Louis-Jolliet, la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale et le gouvernement du Canada. D'autres partenaires se grefferont au projet éventuellement.

Principes directeurs

Le projet s'appuie sur la démocratisation du savoir et l'éducation populaire, sur le développement du potentiel, l'amélioration des conditions de vie et la valorisation de l'expression personnelle, le tout dans une optique d'encadrement professionnel de la pratique amateur.

Les canaux de transmission du savoir retenus par L'Ampli devront être adaptés à la réalité des parcours non traditionnels des artistes et l'offre de service devra tenir compte de cette réalité, en visant l'accessibilité et l'éducation du plus grand nombre. L'Ampli devra s'adapter et se mouler aux besoins des artistes qui passeront ses portes.

Qui est visé par le projet?

L'Ampli s'adresse en premier lieu aux artistes de la relève dans le domaine de la musique amplifiée. Les services seront offerts aux jeunes artistes amateurs, c'est-à-dire des artistes qui ne tirent pas leur revenu principal de leur pratique artistique. L'Ampli offrira des services variés qui miseront sur l'accompagnement et l'encadrement des jeunes artistes, sur les plans du développement artistique et de la gestion autonome de carrière. Les services du volet perfectionnement en gestion seront accessibles à tous les artistes de la relève de la Capitale Nationale.

Un besoin à Québec

Québec foisonne de talents, individuels et de groupes, qui cherchent à développer leurs compétences et leurs connaissances pour évoluer et devenir des artistes professionnels. Ces derniers, souvent, ne savent pas à quelle porte frapper pour se préparer adéquatement à embrasser une carrière artistique sans se jeter dans le vide. La création d'un lieu leur étant dédié, la possibilité d'avoir accès à des équipements, l'accompagnement par des professionnels et la possibilité d'échanger entre eux ouvriront des fenêtres d'apprentissage uniques et permettront à Québec de devenir un pôle de rétention et d'attraction des jeunes artistes.

Pédagogie... artistique!

Pour la grande majorité des artistes, le parcours traditionnel de l'école ne convient pas. À L'Ampli, ils seront accueillis et des services leurs seront offerts selon leurs besoins, en partant de leur matériel actuel et de leurs compétences. Beaucoup d'énergie sera investie pour trouver les services appropriés pour aider à progresser l'artiste, que ces services soient offerts par L'Ampli ou par le milieu. L'organisme se veut un carrefour où la connaissance du milieu et de ses ressources est primordiale.

L'Ampli sera donc un lieu de transmission de la connaissance musicale, un mélange de savoir faire, de connaissances pratiques et de connaissances théoriques qui ne s'acquièrent qu'au contact intensif et prolongé de gens du métier. Puisque, dans la création musicale, la remise en question est chose essentielle, L'Ampli se veut également une aire d'essai, de risque, de liberté et d'apprentissage.

Statut de membre

Pour accroître le sentiment d'appartenance et aider au financement de L'Ampli, un statut de membre sera exigé pour utiliser certains services.

Membre utilisateur de service : pour certains services et certaines formations, les artistes devront adhérer à ce statut, qui coûtera 35\$ annuellement (coût à valider). Des coûts supplémentaires pour certaines formations et la réservation du studio ou des salles de répétition seront applicables, mais le statut de membre utilisateur donnera accès à des tarifs membres très intéressants.

Ami de l'Ampli : pour 20\$ annuellement (coût à valider), l'Ami de l'Ampli pourra bénéficier d'un prix membre lors des spectacles de L'Ampli.

Membre honoraire : pour 1000\$ annuellement (coût à valider), les gens qui adhèrent à ce statut pourront avoir accès à tous les spectacles, réguliers ou événements spéciaux. Des places leurs seront réservés pour les événements spéciaux. Une visibilité spéciale pourra leur être octroyée dans les outils de communication de L'Ampli, par exemple dans les programmes de soirée ou dans la salle informatique et le Café Amplifié.

Activités

Il y aura quatre volets aux activités de L'Ampli.

Dès l'ouverture de L'Ampli, **le volet perfectionnement artistique** permettra aux artistes de travailler sur leur proposition artistique. Partant de leur identité artistique et de leur personnalité, ils seront accompagnés dans le perfectionnement de leurs aptitudes d'écriture, de mise en scène, d'interprétation, etc. Plus spécifiquement, on y retrouvera les activités suivantes :

- ◆ Coaching et mise en scène de spectacle
- ◆ Formation en direction musicale, arrangement et écriture de chanson
- ◆ Enregistrement supervisé
- ◆ Classes de maîtres avec des artistes établies
- ◆ Expériences de diffusion dans une des salles partenaires de L'Ampli
- ◆ Initiation au studio maison
- ◆ Mentorat artistique

Les critères de sélection pour ce volet différeront d'un atelier à l'autre. Une attention particulière sera portée à l'évaluation du profil et du niveau de pratique du jeune artiste.

Pour ce volet, mis en place dès le 1^{er} mars 2010, le jeune artiste devra présenter un dossier d'artiste ou des pièces témoins ainsi que son CV artistique. Ces outils devront contenir des éléments tangibles, comme des enregistrements audio ou vidéo, attestant que le jeune artiste possède bel et bien le minimum de pratique artistique requis. Les artistes qui ne répondent pas à ces critères seront référés à des organismes du milieu pertinents à la situation du jeune, soit de la formation instrumentale ou un projet d'insertion artistique approprié (projet Anima'Cit , Jeunes Volontaires, etc.)

En 2010, **le volet perfectionnement en gestion** sera ax  sur les aptitudes de gestion de son propre projet artistique pour permettre aux artistes de mieux comprendre les diff rentes sph res de la gestion d'une carri re artistique. Ce volet sera offert aux artistes de diff rentes disciplines. Seront offerts dans ce volet :

- ◆ Formation Gestion de carri re artistique
- ◆ Mentorat d'affaire
- ◆ Formation Web 2.0
- ◆ Les 5   7 de la rel ve

Les crit res de s lection de ce volet seront moins ax s sur la pratique artistique que sur la volont  de l'artiste   d velopper sa carri re ou son r seau de contacts, ainsi que son historique de carri re. Pour la formation Gestion de carri re artistique, la s lection est bas e sur le cursus artistique (expositions, spectacles, etc.), la motivation et le s rieux des d marches du jeune. La formation web 2.0

sera offerte à tout jeune artiste démontrant un intérêt en ce sens. Les 5 à 7 de la relève seront quant à eux ouverts à tous les jeunes membres de L'Ampli.

Encore une fois, les jeunes artistes qui ne cadrent pas avec les critères de sélection seront référés à des organismes pertinents pour leur développement professionnel ou artistique.

Dès l'ouverture de L'Ampli, **le volet pro**, pour sa part, sélectionnera un petit groupe d'artistes et les encadrera pendant plusieurs mois pour les aider à peaufiner leur performance sur scène, sur support audio et leurs efforts de commercialisation. Ce volet sera piloté par l'Incubateur de Musique Francophone (IMF). Les jeunes de ce volet seront encadrés par un tuteur qui réalisera avec eux un premier enregistrement et un premier spectacle dans un contexte professionnel. Voici les éléments centraux de ce volet :

- ◆ Professionnalisation des enregistrements
- ◆ Professionnalisation des spectacles
- ◆ Optimisation des répétitions
- ◆ La prise de son
- ◆ Développement d'une oreille critique
- ◆ Professionnalisation du comportement

La sélection des participants à ce volet passera par un processus d'auditions. Les personnes sur le comité de sélection évalueront le talent, la motivation, l'historique et la vision d'avenir des jeunes qui appliquent. Les jeunes pourront être référés au volet pro par les autres secteurs de L'Ampli ou par le milieu. Les jeunes non retenus seront référés à des organismes externes pertinents ou à des services internes de L'Ampli.

Le volet international, développé en partenariat avec LOJIQ par l'entremise de son organe en lien avec la France, l'OFQJ, à partir de 2010 pour une réalisation à partir du 1^{er} juin 2011, permettra notamment à des artistes de se produire en spectacle à l'étranger. Ce volet ira plus loin en s'appuyant sur l'expertise à l'étranger (par exemple, la Rock School Barbey) pour améliorer l'offre de service de L'Ampli, à travers des classes de maîtres, des échanges d'expertise, etc.

- ◆ Stage pratique : « tournée » dans des événements et des structures existantes
- ◆ Ateliers de formation spécialisés pour les spectacles à l'étranger et le marché
- ◆ Échanges internationaux : des artistes de l'étranger pourront aussi venir profiter des structures existantes ici.

Pour qu'un artiste soit éligible à ce volet, il devra démontrer, par son historique, son dossier d'artiste et une lettre de motivation, qu'il est pertinent pour lui d'aller vivre une expérience de diffusion à l'étranger.

Infrastructure

Accueil

L'accueil de L'Ampli sera l'endroit à partir duquel il sera dirigé vers le volet interne ou le service externe qui répond le mieux à son besoin. Ce lieu sera ouvert et accueillant. Les jeunes qui se présentent auront accès à toute l'information sur les différents services de L'Ampli mais auront aussi de l'information sur les services offerts dans le milieu : formation instrumentale et professionnelle, ressources, organismes... L'agent de liaison évaluera les artistes et les orientera vers les ressources appropriées pour développer avec eux leur plan de formation. Un centre de documentation à jour et pertinent sera aussi disponible pour consultation.

Café Amplifié

L'Ampli se veut d'abord et avant tout un lieu de rencontre entre les artistes, un milieu de vie où les jeunes pourront progresser personnellement et professionnellement. Une zone café sera annexée à l'aire d'accueil, où des breuvages et des en-cas seront disponibles, en collaboration avec la Casbah.

Salle informatique

Adjacente à l'accueil, la salle informatique sera équipée pour pouvoir offrir aux artistes des outils. L'agent de liaison sera présent afin de leur offrir une expertise leur permettant de travailler sur leurs outils de diffusion par le Web. Plusieurs postes informatiques, avec tous les logiciels nécessaires, seront à la disposition des artistes inscrits à L'Ampli.

Locaux de formation

Deux locaux de formation multifonctionnels serviront à l'ensemble des activités pédagogiques de L'Ampli.

Studio d'enregistrement

Il s'agira d'un lieu d'expérimentation pour permettre aux artistes de développer leur personnalité sur support audio, en cohérence avec la personnalité qu'ils développent sur scène. Y seront pratiqué principalement l'enregistrement et le mixage.

Locaux de répétitions

Deux locaux de répétition équipés pourront être loués à bon prix, à l'heure, par les artistes inscrits à L'Ampli.

Salles de spectacle partenaires

Les salles la Casbah et le Théâtre de l'Impérial seront mises à la disposition des artistes pour qu'ils puissent y vivre des expérimentations scéniques. Les artistes inscrits pourront s'y produire et venir assister à des spectacles de pairs ou d'artistes établis. D'autres salles pourront par la suite être approchées pour être partenaires de L'Ampli, si le besoin s'en fait sentir.

Site Web

Un site Web présentera les services et les activités de L'Ampli.

Bureaux de l'équipe

Quatre bureaux seront dédiés à l'équipe permanente de L'Ampli.

Équipe et structure organisationnelle

4 postes à temps plein doivent être créés pour supporter la bonne marche du projet de L'Ampli.

- ◆ Un coordonnateur
- ◆ Un responsable de la formation
- ◆ Un responsable du volet pro
- ◆ Un responsable agent de liaison

Se joindront à cette équipe les trois formateurs du projet Gestion de carrière artistique, un adjoint administratif à temps partiel et plusieurs employés contractuels, comme des techniciens de son et des formateurs.

Un comité-conseil formé d'experts du domaine artistique et de la gestion de carrière artistique viendra compléter cette équipe, en fournissant conseils et contacts de personnes ressources, autant pour les activités de financement que pour les formations et classes de maîtres. Ce comité-conseil sera aussi le gardien des valeurs de l'organisation. Il aura de plus à donner son avis sur le plan d'action de L'Ampli, son offre de services et les pistes de développement du projet.

Le CJECN agira à titre de coordonnateur du projet, en collaboration étroite avec l'Incubateur de musique francophone (IMF).

Retombées du projet

... pour les artistes :

- véritable porte d'entrée pour les trajectoires artistiques non traditionnelles, L'Ampli permettra l'accélération de l'envol de la carrière des artistes amateurs et une meilleure accessibilité à des outils de professionnalisation et de gestion;
- amélioration de la confiance en soi sur scène et dans les enregistrements;
- amélioration de la qualité générale des prestations et de la pratique.
- acquisition d'outils de gestion pertinents et adaptés à la réalité des artistes de Québec
- réseautage interdisciplinaire permettant de créer des liens pertinents pour la pratique artistique et la professionnalisation;
- plates-formes Québec-Bordeaux et Québec-Monde permettant de développer les contacts à l'étranger tout en ouvrant la porte à une carrière internationale;

...pour le milieu artistique de Québec :

- plus grande accessibilité à la carrière artistique;
- crédibilité pour le milieu et la relève;
- haussement de la qualité générale de la relève artistique;
- pôle d'attraction pour les artistes de la province, dans le pays et même à l'étranger;
- pépinière pour le milieu;
- ouverture sur le monde accroissant le maillage et la diversification;

...pour la communauté de Québec :

- enrichissement de la vie culturelle pour le touriste et le citoyen;
- hausse de l'offre de spectacles à travers des soirées-découverte;
- démocratisation de la culture en permettant l'accès à des spectacles de qualité à faible coût;
- pôle d'attraction pour les artistes des régions;
- facteur de rétention des artistes locaux.

Conclusion

Le projet de L'Ampli permet de poser un jalon supplémentaire pour positionner Québec comme capitale culturelle. En reconnaissant la place des artistes de la relève et en les positionnant au cœur du développement culturel de la Ville de Québec, ce projet constituera un tremplin unique et un pôle d'attraction et de rétention qui rayonnera sur notre collectivité.